

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 25 septembre 2019 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO – B. DANIS - A. CHOUKROUN - C. NEGRI-AZAIS - W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI - F. PEREZ - P. KAPPLER - G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : M. IBARS par M. ROUVIER - M. GROSSO par G. REQUENA - N. SEDKI par L. FABRE - S. SENEGA-SANCHEZ par JF. MARY - S. JEAN par M. PEREZ - S. BERBEZIER par M. LEFEVRE

Absente : MC. FABRE DE ROUSSAC

26. Décision modificative n°1 2019 du budget annexe des ports (Annexe 9)

La décision modificative a pour objet de modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toutes natures susceptibles de survenir en cours d'année, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre budgétaire.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la décision modificative n°1 2019 du budget annexe des ports qui se présente ainsi :

- M 4 -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

NIVEAU DE VOTE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	<u>DEPENSES REELLES</u>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 312,24	
022	DEPENSES IMPREVUES	-26 574,24	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	-11 738,00	
	TOTAL OPERATIONS REELLES FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-2 100,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 100,00	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

NIVEAU DE VOTE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
	<u>DEPENSES REELLES</u>		
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
	<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>		
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-2 100,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		2 100,00
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

Compte tenu de ces divers éléments, il appartient au

D'adopter la décision modificative n°1 2019 du budget annexe des ports,

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

À LA MAJORITE

(Abstention : 2 voix)

Adopte la décision modificative n°1 2019 du budget annexe des ports,

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

Et ont, les membres présents,

signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

